



Le Dauphin

SERVICE AUXILIAIRE CANADIEN DE SAUVETAGE MARITIME



Volume 10

Laurentides Inc.

Septembre 1985

Le District #8 en Classe

Par un beau dimanche du mois d'août, les membres du SACSM du district No 8 se sont réunis à Sorel pour parfaire leurs connaissances en sauvetage maritime.

Durant l'avant-midi, à la piscine du Centre Culturel de Tracy, M. Deschesneau en a profité pour nous donner une courte conférence sur les effets néfastes de l'hypothermie chez une personne qui a séjourné dans l'eau. Ensuite ce fut la pratique du lancer de différents objets flottants. Robert Jincherau nous a aussi fait pratiquer les différentes façons de sortir une personne de l'eau. Personne ne s'est noyé et tous ont été récupérés.

L'après-midi a été consacré au remorquage de navire. D'abord, la partie théorique fut très intéressante et comme toujours, Robert était bien préparé. Aidé de sa jolie assis-

tante, il nous a fait voir des vidéos démontrant les bonnes et les mauvaises façons de remorquer un bateau. Plus tard dans l'après-midi, nous sommes montés à bord de différentes embarcations et avons pu pratiquer ce que M. Jincherau nous avait enseigné précédemment. Évidemment, ce cours ne s'adressait pas à des novices. La très grande majorité des membres avait déjà de l'expérience dans le remorquage. Mais c'est en assistant à ces cours que l'on peut parfaire nos connaissances et corriger nos erreurs. Il est toujours surprenant de réaliser à quel point nous avons oublié des détails importants avec le temps.

Merci à l'équipe de la Garde Côtière pour leur performance enthousiaste. Nous en avons tous retiré de très bons conseils.

Denis J. Gariépy Dist. #8.



Même les plus jeunes observateurs étaient captivés par l'exposé de la conférence. Luc Vincent est très attentif.

Photo Denis J. Gariépy



M. Robert Jincherau et sa très jolie assistante est-ce que Hélène se mordait la langue pour ne pas trop parler?

Photo Denis J. Gariépy



Les membres du district #8 à l'école — en août — cours sur le remorquage.

Photo Denis J. Gariépy



Commandant John Osgood des auxiliaires de la USCG, qui étaient l'invité du commandant Robert Petitpas.

avis aux plaisanciers

Sur l'eau aussi, il y a des règlements

Jacqueline Pagé, relationniste de l'Escadrille Fort Saint-Jean, prévient tous les plaisanciers de la région qu'ils doivent tenir compte de certaines nouveautés concernant les règlements de navigation dans les eaux de la région.

Dans un premier temps, Mme Pagé mentionne que les membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne sont des bénévoles à la disposition de tout plaisancier qui a besoin de secours ou simplement de renseignements.

Le bateau de la Garde côtière auxiliaire est facilement identifiable avec son drapeau et les pancartes affichées sur les côtés.

Carte

D'autre part, Mme Pagé informe les plaisanciers qu'une nouvelle carte marine de la région est disponible. Cette carte couvre la région, du bassin de Chambly, jusqu'au lac Champlain.

Ceux qui veulent connaître la signification de tous les signes apparaissant sur les cartes marines peuvent demander aux responsables de marinas la carte no 1.

Pêcheurs

Par ailleurs, les pêcheurs doivent aussi se conformer à des règles bien strictes. Entre autres choses, Mme Pagé mentionne qu'il doit y avoir un extincteur dans toute embarcation munie d'un moteur. Chaque personne qui prend place dans une embarcation doit porter une ceinture de sécurité. Les pêcheurs doivent aussi posséder une lampe de poche pour indiquer leur présence.

«Les pêcheurs oublient souvent qu'ils n'ont absolument pas le droit d'attacher leur embarcation à une bouée, sous peine de se voir octroyer une contravention, prévient Jacqueline Pagé. Il ne faut pas s'ancrer dans le chenal pour pêcher, et ne jamais pêcher entre deux boués. C'est comme si vous étiez en plein milieu d'une route», explique la porte-parole de l'Escadrille Fort Saint-Jean.

Mme Pagé recommande aussi aux pêcheurs de toujours prévenir quelqu'un de leur destination et de l'heure anticipée du retour «Advenant un retard important, la personne prévue pourra signaler le 1-800-4393. Quelques minutes plus tard, un bénévole partira à la recherche du pêcheur en question», indique Jacqueline Pagé.

Vague

Dans un autre ordre d'idées, Mme Pagé signale aussi que les fervents du ski nautique doivent, comme tout le monde, porter la ceinture. Mais il doit obligatoirement y avoir aussi deux personnes dans le bateau.

De plus, tous les plaisanciers sont responsables de leur «vague». Dans le même sens, il est interdit de dépasser la vitesse de 5 milles à l'heure à proximité des marinas ou des quais de Parcs Canada.

Inspection

Enfin, Jacqueline Pagé annonce que dans le cadre de la fin de semaine d'activités nautique qui se déroula à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, les 6 et 7 juillet, les plaisanciers pourront soumettre leur embarcation à une inspection de courtoisie qu'effectueront les membres de la Garde côtière auxiliaire. Les bateaux en ordre seront clairement identifiés.

Yvette MALLETTTE

Article fourni par: Jacqueline Pagé Fort St-Jean.

Source:
LE CANADA FRANÇAIS

Garde Côtière auxiliaire

Les Américains nous rendent visite pendant la mini-tornade

Des représentants de la Garde côtière auxiliaire américaine sont venus visiter les membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne, le samedi 6 juillet dernier. Une visite qui leur a permis de constater l'efficacité du travail effectué par notre équipe canadienne, en cas d'urgence.

C'est suite à une visite des Canadiens en mai dernier à Burlington au Vermont, que les représentants américains ont répondu à l'invitation d'assister au Festival Nautique de la fin de semaine dernière.

La mini-tornade du samedi 6 juillet dernier leur a fourni l'occasion de voir la Garde côtière canadienne à l'oeuvre. Cette dernière a patrouillé pour apporter du secours aux riverains et retrouver des bateaux manquants à l'appel.

«Les Américains nous ont trouvés très efficaces et ont admiré la fraternité entre les gens en cas de problèmes. Ils sont repartis dans la soirée, une fois que tout était revenu calme et rentré dans l'ordre», souligne Mme Jacqueline Pagé, membre de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Elle ajoute que ces échanges n'en resteront pas là. «D'autres contacts sont à venir. Nous voulons échanger sur nos méthodes de formation», termine-t-elle.

Lynda Dupuis

Article fourni par: Robert Jenchereau, G.C.

Tirée de Le «Plein Jour» Août 85,
(Charlevoix)

Lettre ouverte

Merci à l'équipage du Trans Saint-Laurent

Mercredi 24 juillet, nous levons l'ancre de l'Île-aux-Coudres vers Rivière-du-Loup.

Entre l'Île-aux-Lièvres et le rocher situé à l'Ouest de cette dernière, les courants rencontrent la marée et les vents, il y a un bon clapotis.

Notre gouvernail casse ses attaches de sur le voilier, et nous voilà au gré des vagues. À ce moment passe près de nous le traversier entre Saint-Siméon et Rivière du Loup. On communique nos difficultés à l'équipage du Trans Saint-Laurent qui s'offre de demeurer avec nous jusqu'à temps que nous reprenions le contrôle. 4 minutes après, grâce au gens de la marina de Rivière-du-Loup, de l'aide nous est envoyé et le Trans Saint-Laurent peut reprendre sa route.

Entre gens de la mer on se tient, c'est ça qu'on a appris. Encore merci.

L'équipe du Marie-Marée

Bravo au Daren D.
Auxiliaire de Sept-Îles

PATROUILLES S.A.C.S.M. 1985

PAR DISTRICT

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	ACTIVITÉ	NOM DU BATEAU	HEURES DE PATROUILLES
DISTRICT 01			
aucune patrouille			
DISTRICT 02			
03-85	TRAVERSE À LA RAME DE LA BAIE DES CHALEURS 29 juin	L'OLYMPIQUE AVENTURIER	5 hrs aucun rapport
10-85	TOURNOI DE PÊCHE ST-SIMÉON 14 juillet	BAYOU LES MADELEINES	4 hrs aucun rapport
15-85	FESTIVOILE DE CARLETON 27-28 juillet	LE BONHEUR TOTAL LES MADELEINES	14 hrs 21.5 hrs
17-85	LES 14 MILLES DE PASPÉBIAC 4 août	ANNIC JOCELYN	13 hrs
DISTRICT 03			
16-85	FESTIVAL TRAVSKI 3-4 août	L'IMPOSSIBLE BLANCHON	7 hrs 7 hrs
DISTRICT 04			
09-85	FÊTE DU VENT 20-21 juillet à Rimouski	14 D 1382	6 hrs
DISTRICT 05			
aucune patrouille			
DISTRICT 06			
18-85	COUPE PRO-AM DE PLANCHE À VOILE 17-18 août Battures de Beauport	RIBRI II le COURLIS	aucun rapport 9 hrs
19-85	COURSE DE CATAMARANS à Berthier sur Mer Course Classique Hobie Cat	RIBRI II le COURLIS	aucun rapport 10 hrs
21-85	PRODUCTION DE PHOTOS POUR LE DÉPLIANT DE LA GARDE CÔTIÈRE 16 septembre	le COURLIS	2 hrs
DISTRICT 07			
aucune patrouille			
DISTRICT 08			
04-85	TOURNOI DE PÊCHE DES ENFANTS St-Paul-Île-aux-Noix 16 juin	KARO ANN IV NID'EAU	6 hrs aucun rapport
07-85	ACTIVITÉS St-Paul-Île-aux-Noix 6-7 juillet	KARO ANN IV EL GRINGO V TRIDENT NID'EAU	aucun rapport aucun rapport 3.5 hrs aucun rapport

08-85	FÊTE DU CANADA PIQUE-NIQUE À FORT LENNOX 1 ^{er} juillet	TRIDENT KARO ANN IV	3.5 hrs 7 hrs
12-85	FESTIVAL DE MONTGOLFIÈRES 15 au 18 août à St-Jean	NID'EAU KARO ANN IV	23 hrs 6 hrs
14-85	REGATE OTTERBURN BOATING CLUB 27 juillet	I'IRIS	8 hrs
20-85	REPORTAGE TÉLÉ-COMMUNAUTAIRE 8 septembre	EL GRINGO V KARON ANN IV	aucun rapport aucun rapport

DISTRICT 09

01-85	FESTIVAL FEUX D'ARTIFICE 31 mai au 19 juin	AUX 1220	45 hrs
13-85	GRAND PRIX DU CANADA 20 juillet Port de Montréal	DIMIMANIC PIER-JO III	24 hrs 19.5 hrs

DISTRICT 10

02-85	SEMAINE DES TRANSPORTS COURSE DE VOILIERS LAC ST-LOUIS 1 ^{er} juin	GM-415 GENE VI	4.5 hrs 4.5 hrs
13-85	GRAND PRIX DU CANADA 20 juillet Port de Montréal	GM-415	14 hrs

DISTRICT 11

05-85	FÊTE DU PATRIMOINE de Pierrefonds 24 juin	AUX 1250	aucun rapport
-------	---	----------	------------------

DISTRICT 12

06-85	VOILETHON AU PROFIT DES MALADIES DU REIN 22 juin à Valleyfield	CATTO	6 hrs
11-85	COUPE SPORT KONEC MISTRAL 28 juillet	CATTO GERRY I	8 hrs 8 hrs

Fourni par: René Lacombe

In Memoriam

Ce n'est que récemment que nous apprenions le décès de M. Rosaire FILION survenu au début de l'été. M. Filion était le père de notre ami MARTIAL FILION, membre actif du District No. 12 (Lac St-François).

À Martial et aux autres membres de la famille, nous offrons nos sincères condoléances.

Denis J. Gariépy

Nouvelles brèves

Bienvenue au nouveau commandant de district Clément Émond, nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos nouvelles fonctions. Un gros merci à Victor Tremblay pour sa bonne collaboration durant son mandat.

Félicitation à Madame Carole Dumont de la Garde-Côtière, qui a donné naissance à une belle fille au mois de juin dernier.

Bravo et merci à Pierre Tremblay et son équipe, qui nous ont fourni un pratique Répertoire 85-86. C'est une très belle initiative...

Vous avez sûrement reçu votre convocation pour la réunion générale qui aura lieu le 30 novembre à Montréal. N'oubliez pas de faire parvenir votre réponse à Madeleine Pageau. Un gros merci à Madeleine qui se charge encore cette année de l'organisation. C'est du gros boulot...

Je serai présente à cette journée. J'en profite donc pour vous inviter à me préparer des articles ou photos, que vous aimeriez faire publier dans votre journal. Si vous avez des idées nouvelles, il me fera plaisir d'en discuter avec vous. Je vous attends surtout les districts 05, 03, 08. Il faudrait faire un petit effort.

Micheline Audet
4351, Promenade des Soeurs
Cap-Rouge
G0A 1K0